

## SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 55  
Membres absents : 23  
Procurations : 11

Date de convocation : 11/12/2025  
Date de transmission : 23/12/2025  
Date de mise en ligne : 24/12/2025

**Séance du 17 décembre 2025**  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du  
mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCOME Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

#### 44<sup>ème</sup> QUESTION

##### Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président en vertu des délégations accordées par délibérations du 15 juillet 2020 et suivantes (DELIBERATION n°2025-242)

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2025, en application des délégations de principe accordées par délibérations du 15 juillet 2020, du 16 février 2022, du 18 mai 2022 et du 16 novembre 2022.

Point 2-1-1 des délégations - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, des accords-cadres et leurs marchés subséquents dont le montant est inférieur à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant les modifications de ces marchés, dans la limite de 200 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- Conclusion d'un marché public pour l'étude de développement touristique du port de Kembs avec la société WIINCH, pour un montant global et forfaitaire de 44 220 € TTC ;
- Conclusion d'un marché public de travaux de rénovation de l'étanchéité de la toiture du hall d'entrée du Palmain Nord à Village-Neuf avec la société GALOPIN, pour un montant global et forfaitaire de 10 783,80 € TTC ;
- Conclusion d'une déclaration de sous-traitance avec la société EUROVIA, portant acceptation du sous-traitant TP PRO DESIGN pour des prestations d'application d'enrobés dans le cadre du marché de réalisation de branchements neufs et de petites opérations d'extensions/renouvellements sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de SAINT-Louis Agglomération - Période 2023-2026 - lot 5 : Secteur géographique des communes de Kembs, Bartenheim et Rosenau, pour un montant de 2 500 € HT.

Point 4-2 des délégations – Décider, en qualité de bailleur, ou accepter, en qualité de preneur, de conclure, de réviser, de renouveler les baux relatifs à des biens immobiliers, à usage privé ou commercial, pour une durée inférieure ou égale à douze ans, à titre gratuit ou onéreux :

- Conclusion d'une convention de mise à disposition de services et de moyens en pépinière d'entreprises avec la société ADAM & HERMANN pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 octobre 2027, pour un loyer mensuel de 1 308€ TTC du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 octobre 2026 puis de 1 428€ TTC du 1<sup>er</sup> novembre 2026 au 31 octobre 2027 ;
- Conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé pour l'installation d'une station de mesures de la qualité de l'air à coté de la piscine couverte de Village-Neuf avec l'association ATMO Grand Est pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028, pour une redevance annuelle fixée à 1 000€ ;
- Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public pour l'implantation d'une station de sismologie sur le terrain de la station de pompage de Hésingue, avec le CNRS et UNISTRA, pour une durée de 10 ans à compter de sa signature, à titre gratuit.

Montant des engagements comptables pendant la période considérée :

- 478 485,01 € TTC en section de fonctionnement
- 320 243,95 € TTC en section d'investissement

Le Conseil de Communauté sera ainsi invité à prendre acte du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2025.

**Après délibération, le Conseil de Communauté**

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

La Secrétaire de séance,  
  
Pascale SCHMIDIGER

